

MOTION DU GROUPE-UDC

DES TRANSPARENTS ... SUP.

L'acceptation rituelle des comptes communaux annuels pose un certain nombre d'interrogations sur la visibilité, la lisibilité et la transparence de ceux-ci pour le citoyen de base / payeur/ contribuable. Le pilotage est également sujet à des questions sur la capacité d'anticipation des autorités et une éventuelle vision globale alors que le bricolage et le saucissonnage des dépenses semble être l'usage voire la règle. Il n'est pas acceptable que seule la Commission de Gestion et de Vérification des Comptes (qui d'ailleurs fait un très bon travail) doive aller à la pêche aux informations dans les documents bruts qu'il reçoit peu de temps avant le bouclage des comptes.

Dans un souci légitime de clarté et de transparence, le groupe UDC demande au Conseil Communal d'informer, spontanément et régulièrement (au moins trois fois par année) le Conseil de Ville, de manière visuelle (graphiques d'évolution) de l'état des comptes, du suivi des crédits et des mesures prises pour diminuer l'endettement. Les chefs de service sont priés, à cette même occasion, de présenter brièvement une synthèse de la situation par rapport aux objectifs annuels. 25/05/2006

Pour le groupe UDC Delémont

Dominique Baettig

